

# Rapport d'Activités



Bilan de l'exercice **2022**

**GCSMS SEPIA 41**

## **PRÉSENTÉ PAR**

Pierre GOUABAUT, Administrateur  
& Isabelle GARROS, Administratrice adjointe

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
10 NOVEMBRE 2023**





## **Le mot des Administrateurs**

Depuis maintenant 3 ans, 15 EHPAD publics de Loir-et-Cher se sont associés pour créer le GCSMS SEPIA 41, Groupement de Coopération Sanitaire et Médico-sociale avec l'ambition commune d'oeuvrer collectivement pour relever le défi de l'accompagnement du Grand Âge et de l'autonomie.

SEPIA 41 se positionne comme un véritable service public de l'autonomie au service de ses adhérents et des personnes accompagnées ; à ce titre, il bénéficie d'un soutien constant et bienveillant de l'Agence régionale de Santé et du Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Lors de l'Assemblée Générale du 2 septembre 2022, nos collègues nous ont fait confiance en nous élisant Administrateurs du GCSMS SEPIA 41.

Notre premier travail a été de proposer un projet stratégique pour les années suivantes, véritable feuille de route.

Nous avons souhaité réaffirmer ainsi, plus que jamais, la nécessité d'apporter à nos concitoyens des réponses concrètes, bienveillantes, de proximité et accessibles dans leur parcours d'autonomie, et à nos professionnels l'amélioration de la qualité de vie et de leurs conditions de travail.

Une première étape a été d'écrire ce projet en 2022 ; reste maintenant à le faire vivre en 2023 et poursuivre notre engagement et nos ambitions pour accompagner la transformation de l'offre.

# EDITO



Il en va de notre responsabilité populationnelle de tout mettre en œuvre pour que vieillir sur notre territoire respecte le parcours de vie de nos aînés. Et en parallèle, nous devons accompagner nos équipes pour relever le défi de l'attractivité et des mutations dans les parcours professionnels.

2023 sera l'acte II du GCSMS !  
Ensemble, nous allons relever le défi !

**Pierre GOUABAULT, Administrateur**  
**Isabelle GARROS, Administratrice adjointe**





# SOMMAIRE

**PRESENTATION  
INSTANCES REUNIES  
BILAN FINANCIER  
PROJET STRATEGIQUE  
ACTIONS**

## LISTE EXHAUSTIVE DES EHPAD MEMBRES

- 1.EHPAD "La Bonne Eure" à Bracieux, représenté par Pierre GOUABAULT,
- 2.EHPAD "Le Grand Mont" au Controis-en-Sologne, représenté par Pierre GOUABAULT,
- 3.EHPAD "La Favorite" à Cour-Cheverny, représenté par Pierre GOUABAULT,
- 4.EHPAD "La Résidence Les Cygnes" à Droué, représenté par Pierre GOUABAULT (interim),
- 5.EHPAD "Hess" à Marchenoir, représenté par Cindy DUCHAMP,
- 6.EHPAD "Simon Hême" à Mer, représenté par Isabelle GARROS (interim),
- 7.EHPAD "Les Marronniers" à Mondoubleau, représenté par Bérengère DAGORET,
- 8.EHPAD "La Sagesse" à Morée, représenté par Bérengère DAGORET,

# PRESENTATION

du GCSMS SEPIA 41

(au 31/12/2022)

## QUELQUES REPÈRES STATUTAIRES

Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale, le GCSMS SEPIA 41 a été créé le 14 mai 2019 par délibération de l'Assemblée générale réunissant 15 EHPAD publics autonomes du Loir-et-Cher.

La convention constitutive approuvée par l'Assemblée Générale et le Règlement intérieur constituent les repères d'orientation du GCSMS.



### 15 EHPAD

représentant **1 250**  
places d'hébergement permanent,  
**850** emplois en EHPAD

### 9 DIRECTEURS

membres de l'Assemblée générale

### 11 AGENTS

dont 10 contractuels employés par le GCSMS  
SEPIA 41, et 1 agent mis à disposition

## SIEGE SOCIAL

EHPAD "La Bonne Eure"  
31 rue de Candy  
41250 BRACIEUX

9. EHPAD "L'Orée des Pins" à Neung-sur-Beuvron, représenté par Irène YAO (interim),
10. EHPAD "Les Epis d'Or" à Beauce-la-Romaine, représenté par Cindy DUCHAMP,
11. EHPAD "Résidence du Fresne" à Saint-Amand-Longpré, représenté par Isabelle GARROS,
12. EHPAD "Les Mésanges" à Saint-Laurent-Nouan, représenté par Nathalie SASSUS,
13. EHPAD "Coinces" à Salbris, représenté par Ludovic DEWAELE,
14. EHPAD "Les Tourtraits" à Selommes, représenté par Isabelle GARROS,
15. EHPAD "La Résidence du Bourg" à Yvoy-Le-Marron, représenté par Nathalie SASSUS.



# INSTANCES RÉUNIES

## MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conformément à la convention constitutive, l'Assemblée générale se compose de tous les membres du GCSMS SEPIA 41.

Chaque établissement membre dispose d'1 voix.  
Le nombre de membres en 2022 est inchangé.

## MOMENTS FORTS DE L'ANNEE

Lors de la création du GCSMS SEPIA 41 en 2019, Nathalie SASSUS et Pierre GOUABAULT ont respectivement été élus Administratrice et administrateur suppléant pour un mandat de 3 ans.

Durant l'Assemblée générale du 2 septembre 2022, les membres ont élu de nouveaux Administrateurs en la personne de Pierre GOUABAULT en tant qu'Administrateur titulaire, et Isabelle GARROS en tant qu'Administrative adjointe.

Une charte de gouvernance a été approuvée afin de définir les domaines d'activités dans lesquels les Administrateurs agissent.

De plus, après ce premier bilan à 3 ans, les membres ont souhaité donné un nouvel élan au GCSMS SEPIA 41 et marquer leur ambition et leur engagement à travers un projet stratégique adopté à l'AG du 13 décembre 2022.

Celui-ci sera ensuite complété par des fiches action en annexe sur les thématiques prioritaires dans les prochaines années. Ainsi, en 2023, des groupes de travail seront constitués et rédigeront celles-ci.

## NOMBRE D'ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

4 AG en 2022 dont 2 en présentiel





# BILAN FINANCIER

Exercice 2022

**621 664,18 €**

Présentation du Budget 2022

L'année 2022 fut la 2ème d'année d'exercice complet du GCSMS SEPIA 41.

Au regard des recrutements envisagés et du développement des projets du groupement, il a été décidé de procéder à une comptabilité analytique permettant un suivi plus précis du fléchage des financements sur les projets accompagnés.

Le GCSMS SEPIA 41 a fait application, pour ce dernier exercice, de l'instruction comptable commune (M9) et du plan de comptes associé.

Il est précisé qu'à compter de l'exercice 2023, la nomenclature M22 s'appliquera (plan comptable des établissements médicaux sociaux).

**CADRE 4 - EXECUTION DU BUDGET (Tableau récapitulatif)**

N° des comptes	Intitulé des comptes	Montant des dépenses	N° des comptes	Intitulé des comptes	Montant des recettes
60612	Carburants et lubrifiants	474,44	74118	Autres subventions	262 200,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 383,06	7443	Département	166 700,00
613582	Location de véhicules	2 126,13	7488	Autres	77 326,11
6135832	Location mobilière (Logiciel)	1 423,38	7588	Autres produits divers	1 217,08
6161	Multirisques	431,98			
6221	Commissions et courtages sur achats	150,00			
6228	Divers	160,00			
6238	Divers	50,00			
6251	Voyages et déplacements du personnel	1 202,95			
6256	Missions	599,73			
6257	Réceptions	189,60			
626	Frais postaux et frais de télécommunications	206,32			
6283	Formation continue du personnel de l'établissement	420,00			
6287	Prestations extérieures d'informatique	3 788,92			
62881	Participation au service commun	5 867,10			
6332	Allocation logement	152,59			
6411	Traitements, salaires et appointements	196 762,82			
6413	Primes et gratifications	10 191,86			
6414	Indemnités et avantages divers	3 425,38			
6451	Cotisations d'assurance maladie	79 894,41			
645352	IRCANTEC	10 003,69			
6454	Cotisations à Pôle emploi	5 839,39			
6583	Charges de gestion provenant de l'annulation de titres d	3 000,00			
6588	Autres charges diverses	288 000,53			
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incor	5 919,90			
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>621 664,18</b>		<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>507 443,19</b>
	Résultat Excédent			Résultat Déficit	114 220,99
	<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>621 664,18</b>		<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>621 664,18</b>

Le report de résultat au titre des exercices antérieurs, s'élève à 1 053 226,66€

# Focus sur les dépenses 2022

## DEPENSES

NUMEROS ET LIBELLES DES COMPTES		DEBITS	
		Balance d'entrée	Opérations de l'exercice
613582	Location de véhicules		2 126,13
6135832	Location mobilière (Logiciel)		1 423,38
6161	Multirisques		431,98
6221	Commissions et courtages sur achats		150,00
6228	Divers		160,00
6238	Divers		50,00
6251	Voyages et déplacements du personnel		1 202,95
6256	Missions		599,73
6257	Réceptions		189,60
626	Frais postaux et frais de télécommunications		206,32
6283	Formation continue du personnel de l'établiss		420,00
6287	Prestations extérieures d'informatique		3 788,92
62881	Participation au service commun		5 867,10
6332	Allocation logement		152,59
6411	Traitements, salaires et appointements		196 762,82
6413	Primes et gratifications		10 191,86
6414	Indemnités et avantages divers		3 425,38
6451	Cotisations d'assurance maladie		79 894,41
645352	IRCANTEC		10 003,69
6454	Cotisations à Pôle emploi		5 839,39
6583	Charges de gestion provenant de l'annulation		3 000,00
6588	Autres charges diverses		288 000,53
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisa		5 919,90
<b>Total Classe 6</b>			<b>621 664,18</b>

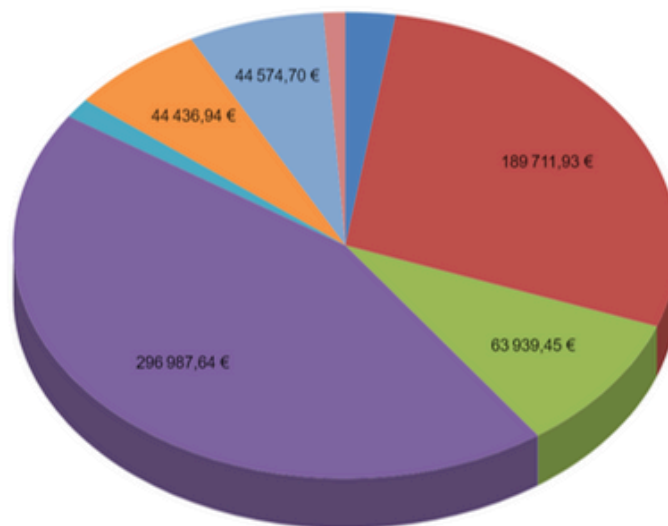
Les charges de l'exercice se sont élevées à 621 664,18 € au cours de l'exercice.

Elles sont constituées principalement :

- des charges de personnel et de formation : 306 117,55€, soit 49,24% des charges totales ( 10 agents rémunérés au 31/12/2022),
- du reversement du 1er acompte de subvention SI ESMS numérique correspondant à l'acquisition et au déploiement d'un DUI : 288 000€ (46,32%).

# Focus sur les dépenses 2022

## DEPENSES



● Hors programme ● Rester Debout ! ● Qualité de Vie et des Conditions de Travail ● SI ESMS ● Pool de renfort  
● Coordination ● Qualité et gestion des risques ● Développement culturel

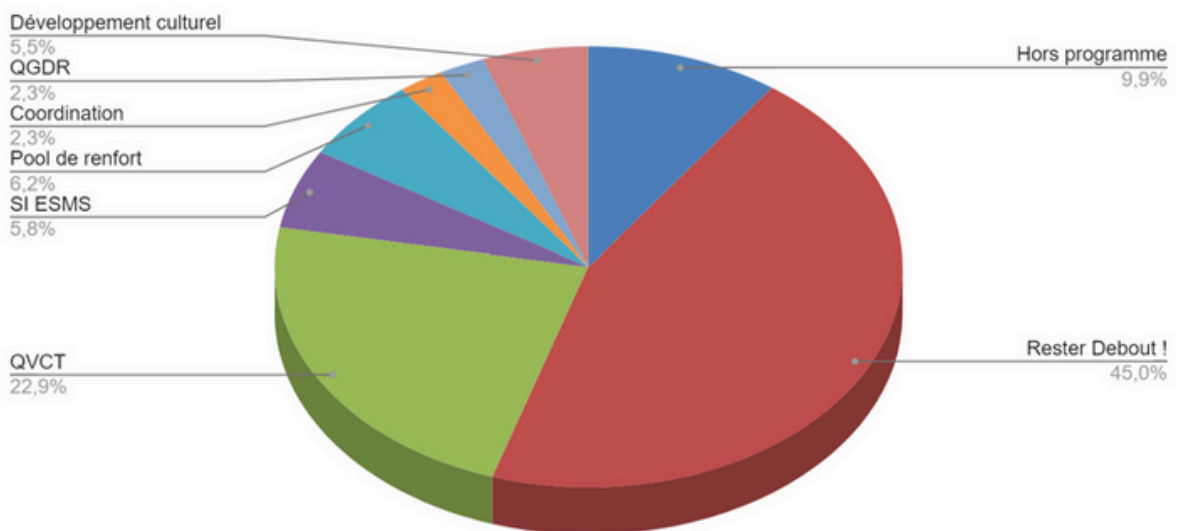
On observe une prépondérance des dépenses sur les projets SI ESMS et Rester debout. Cela s'explique par :

- la perception du 1er versement de la subvention ARS/CNSA sur le projet de DUI (SI ESMS),
- la majorité des recrutements sur le projet EAPA qui représentent 5 agents sur 11, les autres recrutements étant répartis de manière équitable sur les autres projets.

# Focus sur les recettes 2022

## RECETTES

### Focus recettes 2022 par projet



Le total des produits de l'exercice s'élève à 507 443,19€ (947 556,81€ en 2021).

Ils sont constitués principalement :

- des subventions ARS : 262 200,00€
- des subventions du Conseil départemental : 166 700,00€
- des autres facturations des participations : 77 326,11€.

Il est rappelé qu'en 2021, l'ARS a versé des subventions en 2021 pour 1 voire 2 exercices selon les projets (2022 et 2023). Une comptabilité analytique dédiée a été mise place par l'ordonnateur sur les deux exercices susvisés.

On retrouve le projet Rester Debout comme bénéficiaire principal des crédits puisqu'il est financé par des crédits annuels non pérennes et fait l'objet d'une réponse à appel à projets en Conférence des financeurs.



# UN PROJET STRATÉGIQUE 2023-2025

## POURQUOI UN PROJET STRATÉGIQUE ?

Ce projet stratégique est né de la volonté des membres du GCSMS SEPIA 41 de s'appuyer sur l'expérience du dernier mandat et l'intelligence collective des Directeurs d'EHPAD pour définir les différents enjeux internes et externes vis à vis de son territoire et se positionner par rapport à ceux-ci via des solutions composées d'objectifs et de plans d'actions.

Pour rappel, les grandes caractéristiques d'un projet stratégique sont les suivantes :

- Donner du sens à l'action,
- Mettre en avant les valeurs du service public,
- Faire face à un environnement complexe et incertain,
- Prendre en compte des contraintes financières qui imposent de faire des choix et fixer des priorités,
- anticiper les changements, les contraintes et les opportunités,
- devenir acteur de son propre changement.

## OBJECTIF

Apporter des réponses concrètes, bienveillantes, de proximité et accessibles dans les parcours d'autonomie et, à nos professionnels, l'amélioration de la qualité de vie et de leurs conditions de travail

## 4 AXES POUR DÉCLINER LES ACTIONS

- #1 Accompagner la transformation de l'offre et le virage domiciliaire au service de nos concitoyens ;
- #2 Apporter une réponse de proximité par une organisation au coeur de nos territoires ;
- #3 Mutualiser des compétences et des moyens supports ;
- #4 Diffuser nos valeurs et être identifié par tous.



## UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

L'élaboration du projet stratégique s'est appuyée sur une démarche participative associant les membres du GCSMS. Des sessions de travail ont été organisées selon les thématiques proposées en 2023.

### 02/09/2022 : AG du GCSMS // Phase préparatoire

- Approbation de la charte de gouvernance
- Mise en commun des Forces/Faiblesses/Opportunités/Menaces
- Validation de la méthodologie et du calendrier prévisionnel
- Définition des axes du projet stratégique et des fiches actions pour le prochain mandat
- Priorisation des actions et constitution des groupes de travail

### 16/11/2022 : Réunion des agents SEPIA // Présentation du projet stratégique

- Présentation du principe du projet stratégique, de la méthode et du calendrier,
- Présentation des axes,
- Présentation des fiches actions prioritaires,
- Temps d'échange avec les agents sur le projet stratégique,
- Favoriser le sentiment d'appartenance.

### 25/11/2022 : Rencontre des partenaires financiers // Présentation du bilan 2022 des actions et présentation des axes du projet stratégique

- Présentation du bilan 2022,
- Temps d'échange avec les partenaires sur les axes du projet stratégique et les financements.

## 13/12/2022 : AG du GCSMS // Approbation du projet stratégique

- Rappel des axes du projet stratégique,
- Temps d'échanges et approbation du projet stratégique.

## 1er trimestre 2023 : Groupes de travail par fiche-actions

- Présentation d'une méthodologie autour des fiches-actions prioritaires,
- Travail de concertation et d'étude autour des fiches actions,
- Rédaction des fiches-actions.

## 07/04/2023 : Assemblée générale du GCSMS // Approbation des fiches-actions du projet stratégique

- Rappel des axes du projet stratégique,
- Temps d'échange avec les membres sur les fiches-actions du projet stratégique,
- Approbation du projet stratégique finalisé.



# BILAN DES ACTIONS EN 2022

## # 1

### AXE 1 - ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE ET LE VIRAGE DOMICILIAIRE AU SERVICE DE NOS CONCITOYENS

Les axes du projet stratégique permettent de traiter la totalité des pans d'activité du GCSMS SEPIA 41 et surtout, de réfléchir à la meilleure façon d'accomplir les missions qui lui sont dévolues de façon lisible, simplifiée, moderne et renvoyant à la richesse de nos métiers : **l'adaptabilité et le sens du service public.**

Les politiques publiques définies au niveau national sont le cadre législatif et réglementaire de l'action locale ; il est du ressort de chaque organisation publique locale de les mettre en œuvre.

Le GCSMS SEPIA 41 a eu à cœur, dès sa création, de répondre au plus près des besoins des usagers allant jusqu'à créer des dispositifs innovants, piliers des actions déclinées dans ce 1er axe.

#### ACTIONS DU PROJET STRATEGIQUE :

- S'engager dans la démarche de Centre de Ressources Territorial (CRT), en s'appuyant sur notre expertise sur le dispositif PARCOURS et le Dispositif Départemental Vieillesse et Maintien de l'Autonomie (DDVMA),
- Développer et pérenniser "Rester Debout !", le dispositif d'éducation physique adaptée en établissement,
- Renforcer l'accès aux droits et à la citoyenneté des personnes âgées afin de lutter contre l'isolement social et de créer une véritable dynamique sociale inclusive pour les personnes âgées en perte d'autonomie accompagnées à domicile et dans nos résidences, en s'appuyant sur le maillage territorial (démarche "citoyennage", développement des partenariats et des actions culturelles) ;



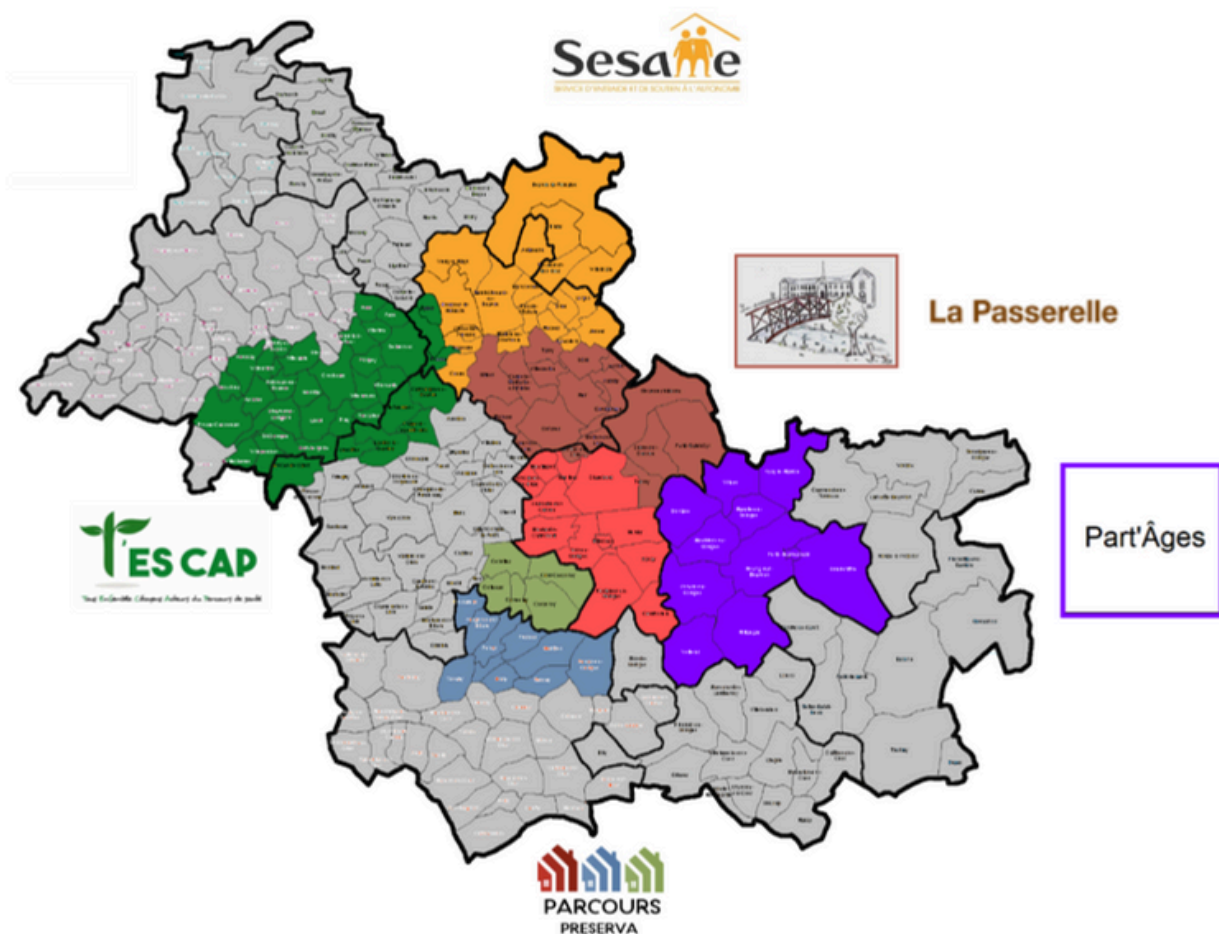
## PARCOURS, c'est quoi ?

Le dispositif parcours propose aux personnes âgées du territoire et à leurs aidants de répondre concrètement et localement aux difficultés rencontrées pour le maintien à domicile.

Une équipe de professionnels spécialisés dans la prise en charge des personnes âgées et de leurs aidants propose un plan d'accompagnement personnalisé pour répondre rapidement à leurs besoins.

Les personnes peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement et d'ateliers gratuits.

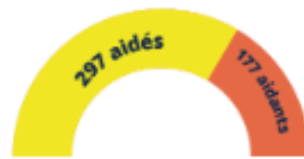
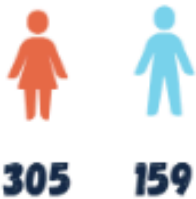
PARCOURS, c'est 5 dispositifs territoriaux coordonnés à l'échelle d'un bassin de vie qui proposent des activités et actions en réponse à des besoins spécifiques de territoire.





En 2022, PARCOURS, c'est :

## 464 bénéficiaires accompagnés



**85** communes  
du Loir-et-Cher



**247** ateliers pour se maintenir en forme  
avec **875** participations



**105** ateliers bien-être



**27** ateliers d'information et de sensibilisation  
avec **150** participations



**15** groupes de paroles à destination des aidants  
avec **88** participations



**172** ateliers individuelles de soutien psychologique



**18** ateliers mémoire



**80** participations aux animations de l'EHPAD



**71** accompagnements avec les véhicules de l'EHPAD  
pour favoriser la mobilité et le lien social



## Quels objectifs ?

La question du vieillissement et de la perte d'autonomie est au cœur de nos métiers.

Les EHPAD porteurs du dispositif PARCOURS ont su, à l'aide de leur programme 2022, développer leur expertise, leurs connaissances, leurs compétences et leurs professionnels à l'extérieur de leurs murs, et non plus seulement auprès des résidents de l'EHPAD.

Ce projet a su **prendre en compte les attentes et les besoins de la population vieillissante et s'inscrire dans la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus.**

Il soutient non seulement les aidés, mais aussi les aidants permettant d'ouvrir les actions à une diversité de profils. En outre, ce projet tend à s'inscrire dans une continuité de parcours de vie pour les personnes bénéficiant de l'un des programmes ; en effet, le but étant qu'il n'y ait pas de rupture de parcours et de faciliter la transition domicile-EHPAD.

Inscrites dans le Dispositif Départemental Vieillesse et Maintien de l'Autonomie (DDVMA), les équipes PARCOURS sont un maillon essentiel pour apporter un soutien et un accompagnement de proximité, mais aussi pour le repérage des vulnérabilités afin de prévenir la perte d'autonomie, enjeu majeur de santé publique.

Par son articulation forte avec le DDVMA, PARCOURS en 2023 se poursuit et se renforce autour de 3 objectifs :

- constituer un réseau gériatrique cohérent, dynamique et complémentaire sur les territoires,
- construire des parcours de vie adaptés et accompagner les transitions en ouvrant davantage l'EHPAD vers l'extérieur,
- former, accompagner et soutenir les aidants.

## RED !, c'est quoi ?

Dans le cadre du programme « Soins Intégrés pour les Personnes Âgées » (SIPA) ou ICOPE (Integrated Care for Older People) de l'OMS, ce projet répond à l'ambition de mobiliser les capacités intrinsèques des personnes vieillissantes et/ou dépendantes et de travailler sur la motricité de celles-ci.

Après avoir déployé ce dispositif sur plusieurs années, il a été mis en exergue la nécessité de créer des binômes EAPA (Educateur en Activité Physique Adaptée), partagés par 3 à 4 établissements d'une même zone géographique, sur le territoire couvert par le GCSMS SEPIA 41 afin :

- d'organiser des ateliers individuels et /ou collectifs sur la mobilité,
- d'apporter aux équipes soignantes conseils et assistance dans la mobilisation des personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie,
- de former les agents au positionnement, à la manutention et à la mobilisation au quotidien des publics accompagnés par les établissements.

## Et ça marche !

Grâce aux actions des 6 EAPA en poste, on observe une amélioration de l'équilibre, une baisse considérable du nombre de chutes des résidents, une meilleure préhension, mais également une amélioration significative du GNRI (indice de risque de dénutrition) et une meilleure estime de soi.

Autant de paramètres qui ont pu être évalués grâce aux tests réalisés et au suivi des chutes par établissement.

En novembre, 1 EAPA a été remplacé et 1 autre nous a rejoint pour couvrir le "Pays des Châteaux" composé des EHPAD de Bracieux, Cour-Cheverny et Contres.



## En 2022, RED!, c'est :



268 bénéficiaires actions collectives (142 en 2021)  
203 bénéficiaires actions individuelles (165 en 2021)



1131 actions collectives (marche, gymnastique douce, cuisine thérapeutique, sports collectifs ...)



3 326 actions individuelles (renforcement musculaire, équilibre, réhabilitation à la marche, endurance sur vélo...)

## Quels objectifs en 2023 ?

En 2022, l'apport de l'activité physique adaptée post confinement a permis de capitaliser ce que le projet avait initié.

2023 sera l'année de la consolidation en lien avec le projet stratégique du GCSMS SEPIA 41.

En effet, les objectifs déclinés ont l'ambition de :

- Développer le dispositif Rester Debout,
- Améliorer l'évaluation des actions,
- Consolider le réseau EAPA en le dotant d'outils communs et d'actions communes tout en respectant la singularité de chaque EHPAD,
- Favoriser la reconnaissance du métier dans les EHPAD.

## La dynamique culturelle et de la citoyenneté en EHPAD, pourquoi ?

Parce qu'il est de notre responsabilité populationnelle de considérer chaque résident dans toute son humanité et de lutter contre l'isolement social, le GCSMS SEPIA 41 soutient le développement de la vie culturelle au sein des établissements.

Cela a un impact direct sur le cadre de vie des résidents mais également sur le cadre de travail des professionnels.

Afin d'accompagner les équipes à construire des projets de dynamique culturelle et de la citoyenneté, le GCSMS SEPIA 41 a missionné une doctorante en médiation culturelle depuis novembre 2022.

En partenariat avec l'Université d'Aix-Marseille, le Laboratoire LESA et l'université de Rouen, elle mène un projet de recherche sur "le corps et ses représentations" en lien avec la thématique Culture-Santé.

Dans cette perspective, avec le cofinancement de l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT), la Direction Régionale des Actions Culturelles (DRAC) et l'Agence Régionale de Santé (ARS), elle intervient autour de deux axes :

- la contribution aux dynamiques de réseau départemental et régional Culture-Santé,
- un appui théorique, méthodologique et opérationnel aux professionnels des établissements membres du GCSMS dans la réalisation de projets culturels et artistiques.



# BILAN DES ACTIONS EN 2022

## # 2

### AXE 2 - APPORTER UNE RÉPONSE DE PROXIMITÉ PAR UNE ORGANISATION AU COEUR DE NOS TERRITOIRES

Répondre aux enjeux auxquels chacun est confronté, nécessite de prévoir un espace de régulation, de structuration des organisations en place pour aboutir à une réelle cohérence et équité territoriale. C'est pourquoi, il est prévu un axe entièrement consacré à l'organisation territoriale afin que les membres du GCSMS SEPIA 41 en soient acteurs.

#### ACTIONS DU PROJET STRATEGIQUE :

- Constituer une véritable filière gérontologique et gériatrique formalisée de parcours de santé et d'autonomie en s'appuyant sur le Conseil Territorial de Santé (CTS) en concertation avec les acteurs du territoire (CPTS, GHT 41, Santé Escalé 41, associations...) et les partenaires institutionnels (Agence Régionale de Santé, Conseil Départemental de Loir-et-Cher, Communauté de communes, communes...)
- Soutenir les EHPAD adhérents dans la constitution et/ou la structuration de leur Direction commune en leur apportant les outils et l'ingénierie adaptés ;

## SEPIA 41, acteur départemental avec le DDVMA

En 2022, le GCSMS SEPIA 41 a poursuivi la co-construction du Dispositif Départemental Vieillesse et Maintien de l'Autonomie (DDVMA) avec le Groupement Hospitalier de Territoire 41 "Santé 41" et le Dispositif d'Appui à la Coordination "Santé EsCALE 41". A compter du 01/09/2022, une équipe est dédiée au projet, composée d'un médecin coordonnateur (0.2 ETP), un gériatre hospitalier (0.5 ETP) et un chef de projet (0.5 ETP).

Le projet du DDVMA s'inscrit à la fois dans :

- une dynamique de mobilisation de l'offre existante par des interventions adaptées et coordonnées ;
- une évolution de l'offre en faveur des personnes âgées et personnes âgées avec un handicap rendue nécessaire par l'expérience de la crise sanitaire. Cette transformation de l'offre positionne notamment les EHPAD comme une ressource territoriale de proximité.
- une coopération avec les services à domicile (SAAD, SSIAD) est également réaffirmée pour construire des parcours coordonnés entre le domicile, l'habitat intermédiaire et l'EHPAD
- une coordination sur les territoires de l'ensemble des acteurs visant à apporter des réponses aux besoins des personnes.

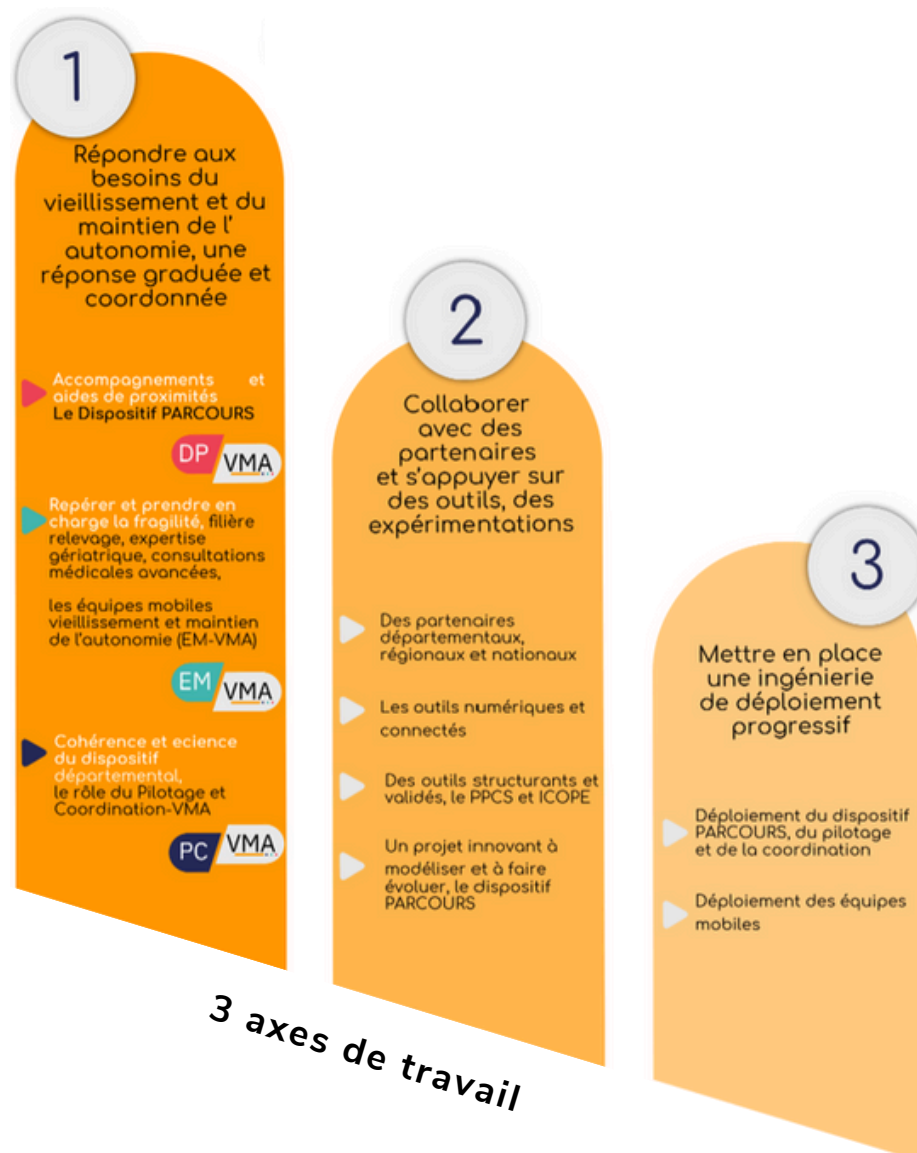
Il est le fruit d'une collaboration partenariale et répond aux enjeux actuels et futurs de la transformation de l'offre.





Il se décline selon une réponse graduée et coordonnée autour de trois composantes :

- Accompagnements et aides de proximité s'appuyant notamment sur les EHPAD porteurs du dispositif PARCOURS actuellement en fonctionnement ;
- Repérage et prise en charge des personnes âgées à risque de perte d'autonomie, notamment celles à risque de chute, et expertise gériatrique s'appuyant notamment sur les équipes mobiles vieillissement et maintien de l'autonomie portées par les centres hospitaliers de Vendôme, Blois et Romorantin-Lanthenay ;
- Pilotage et coordination du dispositif départemental s'appuyant notamment sur le pôle de coordination porté par Santé EsCALE 41.





## **SEPIA 41, acteur local avec les Contrats Locaux de Santé**

Le 17/05/2022, le GCSMS SEPIA 41 signe avec la Communauté de Communes du Grand Chambord (CCGC) une convention de partenariat autour de la prévention et de l'accompagnement à la perte d'autonomie des aînés du territoire de la CCGC ; ainsi, sont notamment confiées au GCSMS les actions suivantes :

- Créer et maintenir le lien social,
- Constituer un réseau gérontologique cohérent et complémentaire sur le territoire,
- Prévenir la perte d'autonomie liée au grand âge par des actions d'information et d'accompagnement, ateliers, soutien aux aidants (Dispositif PARCOURS),
- Etablir un plan d'actions pluriannuelles conforme au Plan Psychiatrie et Santé Mentale en direction des personnes âgées vieillissantes, etc...

Le 29/09/2022, ce partenariat est réaffirmé avec la cosignature du Contrat Local de Santé (CLS) entre l'Agence Régionale de Santé, l'Etat, la CPAM, la CAF, la CPTS La Salamandre, le Conseil départemental, le Centre hospitalier de Blois et le GCSMS SEPIA 41.

Le GCSMS s'engage ainsi à coconstruire toute action émanant du projet social de territoire dans le cadre des compétences qui lui sont conférées par la convention de partenariat du 17/05/2022.

Début 2023, le GCSMS SEPIA 41 participera à la rencontre annuelle du CLS d'Agglopolys.

A l'image des deux CLS précités, SEPIA 41 a pour objectif les prochaines années de développer ses partenariats locaux pour apporter une réponse territoriale adaptée au bassin de vie des concitoyens.



# BILAN DES ACTIONS EN 2022

## # 3

### AXE 3 - MUTUALISER DES COMPÉTENCES ET DES MOYENS SUPPORTS DANS DIFFÉRENTS DOMAINES

Déjà à sa création, en 2019, le GCSMS SEPIA 41 a eu pour objectif de “permettre aux professionnels investis dans le secteur de l’accompagnement de la dépendance de partager leurs analyses, de mettre en synergie leurs compétences spécifiques et de coordonner leurs actions.

Il s’agit notamment de permettre la mutualisation de compétences et de moyens et de bénéficier ainsi d’économies d’échelle pour faciliter le meilleur accès social des personnes dépendantes au service public de l’accompagnement et du soin”.

De cette volonté inscrite dans la genèse du GCSMS SEPIA 41, ont découlé l’achat d’un logiciel commun, un “Dossier Usager Informatisé” (DUI) interopérable avec les solutions numériques régionales, et la mise à disposition d’un marché de blanchisserie.

En 2022, le GCSMS a poursuivi et renforcé cette mutualisation.

#### ACTIONS DU PROJET STRATEGIQUE :

- Renforcer la gestion des ressources humaines (recrutement et attractivité des métiers, Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences, boîte à outils Ressources Humaines, équipe mobile de renfort, Qualité de Vie et des Conditions de Travail...),
- Conforter la culture qualité et gestion des risques dans nos résidences et services,
- Poursuivre la structuration du Système d’information (SI), sécuriser les systèmes d’information et développer la dématérialisation par la Gestion Electronique des Documents (GED),
- Proposer aux membres de SEPIA 41 un soutien au montage de leurs projets d’investissement (plan prévisionnel des achats mutualisés, mise à disposition d’une boîte à outils achats, soutien aux projets de restructuration...),

## Quels sont les enjeux de la QVCT ?

La santé et la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) sont des priorités pour les établissements et services médico-sociaux (EHPAD, SSIAD, SAAD) dont les personnels sont particulièrement exposés. La crise sanitaire traversée depuis début 2020 a contribué grandement à sensibiliser les acteurs publics à ces sujets dans le secteur.

Forts de leur partenariat au travers d'un réseau d'acteurs sociaux et médico-sociaux sur le territoire départemental, l'ADMR 41, les EHPAD à travers le GCSMS SEPIA 41 et le dispositif d'appui Santé Escalier 41 (porteur du DAC 41) ont initié une réflexion commune sur de nouvelles formes d'accompagnements pour améliorer la QVCT. L'ARS Centre-Val de Loire soutient cette démarche et finance la majorité du poste d'ergonome depuis septembre 2020 (jusqu'à décembre 2022) mutualisé aux trois acteurs partenaires susmentionnés.

## Trois thématiques principales

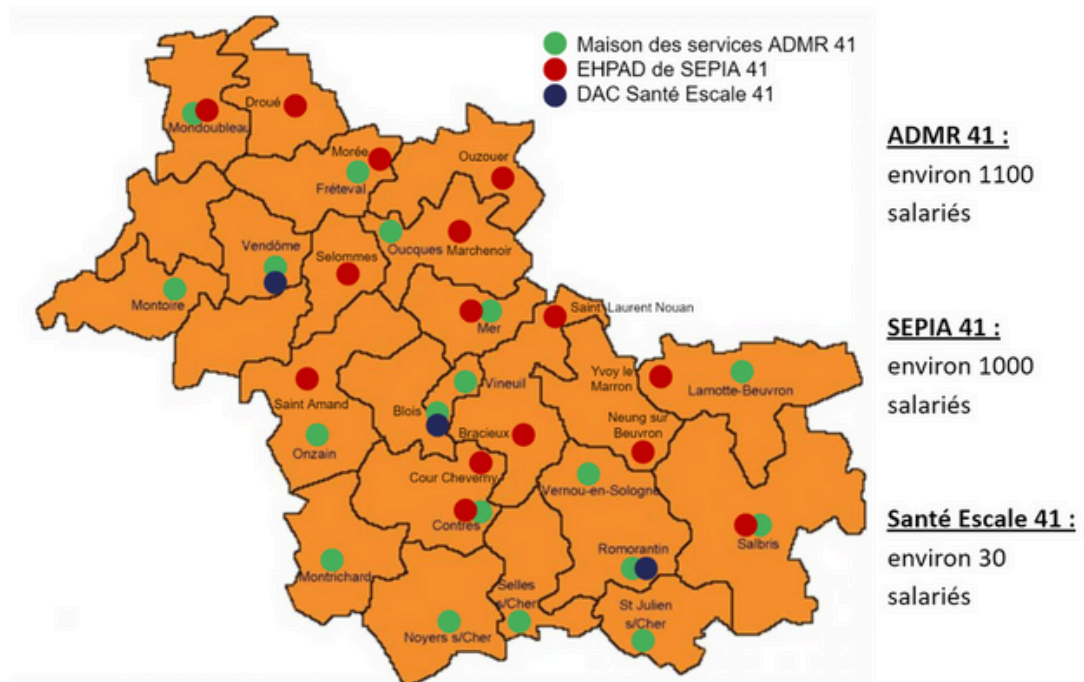
- organiser le dialogue et la co-construction,
- diminuer la pénibilité physique et les interruptions de tâches,
- développer les compétences et échanges entre pairs.

## Quelles actions phares en 2022 ?

Recensement collectif dans un EHPAD des différentes situations à risque de TMS et interruptions de tâches. Ce travail a permis de mettre à jour le DUERP sur la partie TMS ; Intervention de la psychologue du travail pour favoriser la dynamique de groupe à travers l'analyse collective de certaines situations problèmes ; Appui à l'amélioration du parcours d'accompagnement du nouvel arrivant (diagnostic de l'organisation actuelle, analyse des besoins typiques des nouveaux arrivants, et actions amélioratives de l'organisation).

## Quelques chiffres

11 EHPAD, 13 SSIAD, 17 SAAD, 1 DAC accompagnés  
60 actions réalisées pour le 1er cycle de la démarche (2020-2022)



## L'équipe mobile de renfort, c'est quoi ?

Afin de garantir une véritable continuité des soins pour les personnes accompagnées, le GCSMS SEPIA 41 a mis en place en 2022 un dispositif innovant : un "Pool de renfort mutualisé territorialisé", qui apporte une réponse autant aux attentes des professionnels qui recherchent ce mode d'exercice, qu'aux équipes soignantes qui ont besoin d'un soutien opérationnel.

A terme, deux équipes seront constituées, une au Nord et une au Sud, composées chacune de 3 aide-soignants et 1 infirmier.

Depuis le 1er novembre 2022, le GCSMS expérimente ce dispositif grâce au recrutement d'un aide-soignant au Nord du département. Deux EHPAD ont pu en bénéficier, représentant 37 jours de présence en renfort.

## 3 ambitions :



### RENFORT

Il ne s'agit pas d'apporter une réponse ponctuelle mais d'inscrire le remplacement dans la continuité du projet d'accompagnement des résidents et du projet institutionnel



### ATTRACTIVITE

Renforcer l'attractivité non seulement de nos métiers mais également de nos territoires ruraux avec un plan de formation dédié, un accompagnement par une équipe QVCT et un soutien à la mobilité



### INNOVATION

Renforcer l'attractivité non seulement de nos métiers mais également de nos territoires ruraux avec un plan de formation dédié, un accompagnement par une équipe QVCT et un soutien à la mobilité

## **Mutualiser la qualité et gestion des risques, pourquoi ?**

Au regard de l'environnement complexe et de plus en plus technique, le GCSMS SEPIA 41 propose à ses membres depuis le 01/07/2022 un service d'accompagnement à la qualité et à la gestion des risques avec le recrutement d'une responsable dédiée à cette tâche.

Par cette démarche, l'objectif est d'apporter les meilleures prestations possibles et sécuritaires aux bénéficiaires, adaptés à leur besoin d'aujourd'hui, afin de leur donner la satisfaction la plus optimale.

Celle-ci intègre indéniablement la gestion des risques.

## **5 axes de travail**

1. Structuration du système qualité de SEPIA 41,
2. Gestion des risques,
3. Accompagnement à la préparation d'une inspection de contrôle des EHPAD,
4. Accompagnement au respect des critères impératifs du manuel d'évaluation de la qualité de la HAS,
5. Accompagnement des EHPAD pour l'autoévaluation et l'évaluation.

En 2022, la responsable qualité et gestion des risques s'est attachée particulièrement à 3 actions :

- la construction des outils de structuration d'un système qualité dont la mise en place d'un COPIL qualité inter EHPAD,
- l'élaboration de documents qualité en regard de 4 processus relevant de critères impératifs du manuel d'évaluation de la qualité des ESSMS de la HAS,
- l'accompagnement des EHPAD à leur autoévaluation qui a nécessité en premier lieu la création des outils de suivi nécessaires.



## Quels objectifs en 2023 ?

En 2023, les 5 axes de travail vont être travaillés.

Des groupes de travail vont ainsi se réunir sur des thématiques telles que : “prévention et gestion des risques de maltraitance et de violence », le “processus de gestion des événements indésirables”, le “processus gestion des plaintes, des réclamations et des suggestions”.

Dans le cadre de la préparation à l'évaluation de la qualité de chaque EHPAD, le GCSMS SEPIA 41 accompagne ses membres dans un processus d'amélioration continue de leurs pratiques avec la mise en place de procédures et protocoles pour un accompagnement des professionnels et des personnes âgées en adéquation avec leurs besoins.

Ce travail est réalisé en collaboration avec le RHC-CPias (Réseau des Hygiénistes du Centre-Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins) / ETH (Equipe Territoriale d'Hygiène) ; ces équipes formées à la gestion des risques infectieux et/ou épidémiques accompagnent ainsi l'EHPAD dans les situations à risques rencontrées (audits, formations, analyse de situations de crise...).



## IDE de nuit, c'est quoi ?

Afin d'améliorer la qualité et la sécurité de la prise en charge des résidents la nuit en EHPAD, de diminuer le nombre d'hospitalisations et transports évitables ainsi que le nombre d'appels au 15, l'Agence Régionale de Santé a lancé un appel à projets visant la mise en place d'un dispositif d'astreinte mutualisée d'IDE de nuit.

Ce projet rayonne bien au-delà des EHPAD publics du groupement SEPIA 41. Une multidisciplinarité d'acteurs intervient avec :

- 26 EHPAD représentant 1 750 résidents en EHPAD tout statut confondu (fonction publique hospitalière ou territoriale/ privés à but lucratif ou de type associatif), soit 38% des résidents domiciliés en EHPAD dans le Loir et Cher et 2/3 du département, hors certains EHPAD bénéficiant de système équivalent en interne comme par exemple les EHPAD du vendômois.
- l'HAD Loir et Cher-LNA, le seul opérateur du Loir-et-Cher d'Hospitalisation A Domicile. Il dispose d'une permanence d'infirmières la nuit, capable d'intervenir, sur les EHPAD du projet, en 30 minutes, en moyenne ;
- le Centre Hospitalier de Blois avec le SAMU et ses médecins régulateurs du 15, l'Equipe d'Appui Départementale de Soins Palliatifs (EADSP41) et son équipe médicale et paramédicale; l'IFSI et son équipe pédagogique.

Un guide des conduites à tenir, comprenant des arbres décisionnels, ont été mises en place auprès des équipes de nuit des EHPAD, pour les aider à appeler d'emblée le bon interlocuteur (IDE ou médecin régulateur), selon l'état de santé du résident.

## Faits marquants en 2022

Le projet IDE de nuit est arrivé dans sa 4eme année de mise en place.

Son pilotage est désormais géré par le GCSMS SEPIA 41 pour la partie coordination, la gestion financière restant à la charge de l'EHPAD de Bracieux, via un financement de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire.

En 2022, trois nouveaux EHPAD ont pu être intégrés au dispositif.



Un bilan de fond a pu être mené pour vérifier l'atteinte des objectifs et apporter toutes les améliorations nécessaires au dispositif.

Ainsi, de nombreuses évolutions du dispositif ont pu être proposées cette année. Celles-ci ont été actées par les EHPAD bénéficiaires, améliorant d'autant le service d'astreinte mis à leur disposition.

De plus, beaucoup d'interlocuteurs ont changé, au niveau des EHPAD partenaires, impliquant un travail de communication de ces derniers.

L'année 2022 a également été l'année du renouvellement de la convention.

## En 2022, IDE de nuit, c'est :



2 251 résidents bénéficiaires (1 750 en 2021)  
30 EHPAD dans le dispositif (27 en 2021)



58 appels à l'IDE de nuit (46 en 2021)  
26 déplacements en EHPAD (22 en 2021)



27 professionnels formés aux sessions "Alerter, Informer l'IDE de nuit", dispensées par l'IFSI  
7 professionnels par EHPAD formés aux outils par le GCSMS

## Quelles évolutions en 2023 ?

Plusieurs évolutions au projet ont pu être mises en place, en fin d'année 2022, et se poursuivront en 2023 :

- la création de nouvelles fiches du guide pratique,
- un programme de formation révisé incluant l'apprentissage des nouveaux actes de soins par les AS,
- l'extension des horaires des astreintes.

## Un DUI, c'est quoi ?

Le projet SI-ESMS vise à mettre à disposition des établissements et services médico-sociaux (ESMS) un dossier usager informatisé (DUI) interopérable avec les solutions numériques régionales.

16 établissements se sont associés à la démarche du GCSMS SEPIA 41 :

- 14 EHPAD du GCSMS SEPIA 41 (hors EHPAD "Simon Hême" à Mer),
- EHPAD "Léguéré-Viau" à Savigny-sur-Braye,
- EHPAD "Les Cèdres" à La Ville-aux-Clercs.

La plupart des équipes ont été formées à ce nouvel outil permettant d'accompagner le résident avec un suivi personnalisé et une transversalité des informations contenues dans le DUI.

Cet outil répond également à un besoin de traçabilité et de transfert de compétences dans un contexte mouvant au regard des problématiques ressources humaines (départs, arrêts, recours à l'intérim...) et de la transformation de l'offre, notamment la plus grande dépendance des résidents arrivant en EHPAD.

## Aller plus loin en 2023/2025 : vers un SI performant

Le DUI fait partie du système d'information (SI) de l'EHPAD qui collecte, stocke et traite des données.

Le SI est stratégique pour la réalisation des activités des EHPAD dans la mesure où les données sensibles et médicales doivent impérativement être protégées afin de rester confidentielles.

Une éventuelle indisponibilité ainsi qu'une perte ou une modification non désirée des données (agents, résidents, administratives ou médicales) aurait un impact très important, à la fois pour le fonctionnement des établissements et la prise en charge des résidents et autres bénéficiaires.



# BILAN DES ACTIONS EN 2022

## # 4

### AXE 4 - DIFFUSER NOS VALEURS ET ÊTRE IDENTIFIÉS PAR TOUS

Le GCSMS SEPIA 41 est actuellement peu identifié sur le territoire et il paraît important de développer sa visibilité pour donner de la lisibilité à ses actions, et a fortiori véhiculer une image forte et des valeurs communes aux établissements le constituant.

Cet axe répond à un objectif d'attractivité mais également de communication auprès des concitoyens sur les services mis à leur disposition.

### ACTIONS DU PROJET STRATEGIQUE :

- une nouvelle identité visuelle pour renforcer la visibilité institutionnelle et auprès du grand public



devient



- un plan de communication pour affirmer notre image et notre identité (site internet, intranet, newsletter, réseaux sociaux...).



# UNE NOUVELLE IDENTITÉ

## **Le changement de logo, une 1ère étape !**

Lors de l'Assemblée générale du 2 septembre 2022, les membres du GCSMS SEPIA 41 ont choisi un nouveau logo affirmant un dynamisme par ses couleurs et son graphisme tout en répondant aux objectifs suivants :

- Mettre en avant la coopération / l'alliance / la mutualisation, tout en rendant compte de la diversité et les identités de chacun des membres,
- Défendre des valeurs communes : l'accompagnement, le support de l'autonomie, la logique de parcours de vie et de soins,
- Sortir de l'image de l'hébergement pour rentrer dans une logique dynamique d'accompagnement dans un parcours d'autonomie de transformation domiciliaire.

C'est ainsi que le nouveau logo du GCSMS SEPIA 41 est né avec une déclinaison graphique pour des supports de communication identifiables par tous.

## **Aller plus loin en 2023 : un site internet en 2023**

Force de constater que les établissements membres du GCSMS SEPIA 41 ne disposent pas de site internet leur permettant de diffuser les informations sur les résidences et les offres d'emploi.

Afin d'être plus attractifs et de permettre aux concitoyens d'accéder aux services du territoire, le GCSMS SEPIA 41 s'est engagé à créer un site internet aussi bien pour les familles que les professionnels et partenaires du territoire.

D'autres supports pourront être créés comme des roll-up, newsletters et autres supports de communication voués à l'utilisation dans des salons, forums et autres évènements territoriaux.